



LA FOIRE AUX QUESTIONS

« Prestations maladies »



AGENTS TITULAIRES et STAGIAIRES

MALADIE ORDINAIRE		LONGUE MALADIE	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S
3 mois plein traitement	Aucune	1 an plein traitement	Aucune
9 mois demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement - Les arrêts pouvant être continus ou discontinus	2 ans demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement

Maladie de LONGUE DUREE Non imputable au service		Maladie de LONGUE DUREE Imputable au service	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S
3 ans plein traitement	Aucune	5 ans plein traitement	Aucune
2 ans demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement - Les arrêts pouvant être continus ou discontinus	3 ans demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement - Les arrêts pouvant être continus ou discontinus

AGENTS CONTRACTUELS

MALADIE GRAVE	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S
1 ^{ère} année : plein traitement	Aucune
2 ^e et 3 ^e : demi-traitement	Complément CGOS sur les 2 premiers mois à demi-traitement
Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale si l'agent reste sous contrat	Complément CGOS sur les 3 premiers mois de chaque année à demi-traitement

AGENTS CONTRACTUELS

MALADIE ORDINAIRE			
Moins de 4 mois de Services		Entre 4 mois et 2 ans de Services	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S
Indemnités journalières de la Sécurité sociale	Aucune	1 mois plein traitement	Aucune
		1 mois demi-traitement	Complément CGOS sur le 1er premier mois à demi-traitement
		Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale si l'agent reste sous contrat	Complément CGOS sur le 1er premier mois des IJ versées
Entre 2 et 3 ans de Services		3 ans de Services	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE C G O S
2 mois plein traitement	Aucune	3 mois plein traitement	Aucune
2 mois demi-traitement	Complément CGOS sur les 2 premiers mois de demi-traitement	3 mois demi-traitement	Complément CGOS sur les 3 premiers mois à demi-traitement
Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale si l'agent reste sous contrat		Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale si l'agent reste sous contrat	

Je réfléchis *Je m'informe*
Je m'intéresse **Je recherche**
J'analyse **JE ME MÉFIE DES MÉDIAS**
Je doute **J'apprends** *Je pense*
Je compare Je suis autonome
Je prends du recul **Je suis rationnel**
Je discerne **J'EXAMINE** **Je vérifie**
Je me questionne **JE SUIS IMPARTIAL**
Je suis incontrôlable Je trie
Je suis autodidacte **J'approfondis**
Je ne suis pas MANIPULABLE

JE SUIS
adhérent à la CFDT

L'adhésion c'est service compris



Ne pas jeter sur la voie publique